



**PERMETTRE À TOUS LES CITOYENS
DE NOTRE RÉGION DU QUÉBEC
D'APPRÉCIER LA CULTURE
CINÉMATOGRAPHIQUE GRÂCE AU
CINÉMA D'AUTEUR D'ICI ET
D'AILLEURS ET FAIRE DÉCOUVRIR
LES ARTS VISUELS.**

Mémoire présenté
au ministère de la Culture et des Communications
dans le cadre de la consultation publique
sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec

Mai 2016

HISTORIQUE

Le projet d'un centre culturel est né de la volonté de rendre accessible à la population des équipements culturels de qualité, pierre d'assise d'une programmation variée et raffinée. La Salle Gérard-Ouellet a été construite en 1994 lors de la rénovation du Centre municipal de Saint-Jean-Port-Joli, en remplacement de l'ancienne salle de cinéma qui datait de 1950. Un organisme sans but lucratif, la Corporation des Activités sociales et sportives du Trois Saumons a géré les installations jusqu'en 2001. La dénomination a alors été changée pour Centre Socioculturel Gérard-Ouellet Inc.

Nous sommes membres de l'Association des Cinémas Parallèles du Québec depuis 1994 et nous utilisons le service de programmation Réseau Plus depuis 2000.

À l'entrée de la salle de cinéma, une salle d'exposition permet aux artistes en arts visuels d'exposer leurs œuvres. Nous y accueillons entre 8 et 10 artistes par année.

De plus, depuis 2 ans, nous avons décidé de créer des camps de jour en multimédia et ainsi permettre à des jeunes de 9 à 14 ans de produire des courts métrages, ceux-ci sont et seront présentés au Festival du cinéma en famille de Québec.

Treize bénévoles donnent du temps pour aider au fonctionnement des différentes salles et sur ces treize, cinq sont administrateurs sur le conseil d'administration qui se réunit une fois par mois.

" Le cinéma en tant que rêve, le cinéma en tant que musique. Aucun art ne traverse, comme le cinéma, directement notre conscience diurne pour toucher à nos sentiments, au fond de la chambre crépusculaire de notre âme. "

Ingmar Bergman

LA DIFFUSION ET L'ACHALADANGE

Grâce à la généreuse subvention du Ministère de la Culture et des Communications, nous avons eu la chance de nous équiper d'un DCP, équipement qui devait nous permettre un accès plus facile aux films en région. Après huit mois d'installation, nous constatons qu'il n'est pas plus aisé d'avoir accès à des productions québécoises qui sont pourtant soutenues largement par l'État grâce aux taxes et aux impôts payés par les citoyens du Québec.

Depuis quelques années déjà, nous constatons une diminution criante du nombre d'entrées dans notre cinéma. Malgré tous les efforts mis en place pour attirer la population locale et régionale force est de constater que l'attrait des cinémas commerciaux restent toujours les plus attirants malgré le fait que ceux-ci sont à une bonne distance de notre municipalité (25 kilomètres pour La Pocatière et 60 kilomètres pour Lévis).

Notre programmation se divise en 4 saisons. Nous offrons 3 projections aux 2 semaines durant l'hiver, le printemps et l'automne et 2 projections toutes les semaines durant l'été vu que notre population triple à ce moment.

Saison après saison, nous essayons d'offrir des films récents et de qualité. Par contre, le fait est que lorsque nous

pouvons sélectionner de nouveaux films pour une période donnée, ces films sortent souvent au même moment en vidéo, en vidéo sur demande ou à la télévision payante. Je compare cet exercice à un coup d'épée dans l'eau.

Les constats que nous devons prendre en considération sont les coûts de plus en plus élevés des droits de diffusion ajouter à cela les frais de transport des films, les frais fixes de la salle, le salaire du projectionniste et du personnel de l'accueil, les assurances, l'entretien des équipements, l'entretien ménager, les frais de promotion, de publicité et ceux liés à la venue d'invités lorsque des artisans de notre cinématographie accompagnent leurs films, il devient alors de plus en plus difficile de survivre en région.

Nous désirons de tout notre cœur promouvoir le cinéma d'auteur qu'il soit québécois ou d'ailleurs mais sans l'aide du Ministère, nous ne pourrions y arriver.

Je me permets de vous donner des exemples :

En novembre 2015, je prépare ma programmation pour l'hiver 2016. « Sicario » de Denis Villeneuve sera en lice pour les oscars. Je trouve que l'occasion est belle d'offrir ce film d'un réalisateur québécois malgré le fait qu'il soit produit aux États-Unis. Le film était à l'affiche les 9, 13 et 14 janvier et la sortie en DVD le 5 janvier. Trente-huit personnes ont assisté à la présentation.

« Égo trip » film sorti en juillet 2015, je ne pouvais l'avoir pour l'automne (les distributeurs jouant le jeu des salles commerciales quant aux dates où nous pouvons avoir accès à certains films) alors j'ai pris le risque de le mettre dans ma programmation d'hiver sachant que la sortie DVD avait

eu lieu en novembre, résultat : seulement 33 personnes ont assisté à la projection du film.

Les revenus avant taxes de la programmation d'hiver 2016 étaient de 10.38\$, à cela je devrais soustraire le salaire du projectionniste et de la personne à l'accueil.

À ce rythme-là, croyez-vous sincèrement que des salles comme la nôtre peuvent survivre? Croyez-vous que nous aurons encore longtemps de l'aide de notre municipalité? Croyez-vous que nos commanditaires continueront à nous aider sachant pertinemment que l'assistance n'y est pas? Croyez-vous que nous pourrons conserver les emplois créés? Voici toutes les questions que le conseil d'administration de notre organisme se pose régulièrement.

" À chaque siècle son art, à l'art sa liberté. "
Gustav Klimt

ÉVÉNEMENTS ET EXPOSITIONS

Les points importants de notre organisme sont :

1. Faire la promotion des arts et offrir des événements culturels variés;
2. Soutenir l'émergence, la production et la diffusion d'artistes et d'artisans locaux;
3. Rassembler les individus et les organismes intéressés par la culture;
4. Favoriser le développement socioculturel de la localité et de la région;
5. Soutenir l'industrie touristique en offrant des activités socioculturelles.

POINT 1 : Faire la promotion des arts et offrir des événements culturels variés.

Dans une petite localité, il est assez difficile d'offrir des événements culturels, je m'explique : Montmagny et La Pocatière sont à quelque 25 minutes de chez nous. Ces villes offrent dans leur salle respective des spectacles diversifiés et en grand nombre pour le plaisir des consommateurs. Leur pouvoir d'attirer les artistes chez eux est reconnu grâce à leur expertise, expertise que nous ne

possédons pas. Une tentative de jumelage entre les Arts de la Scène de Montmagny et nous a eu lieu dans le passé et celle-ci fut infructueuse. L'autre point important est le manque de ressource technique. Les techniciens travaillent majoritairement dans la grande région de Québec et quelques-uns à Montmagny et La Pocatière. En tant qu'organisme, nous n'avons pas la possibilité d'être concurrentiel au niveau salarial, de plus, les techniciens demandent que leur kilométrage soit remboursé, ce qui double la facture.

POINT 2 : Soutenir l'émergence, la production et la diffusion d'artistes et d'artisans locaux

Notre salle d'exposition dispose d'une belle superficie pour exposer des artistes de partout dans la province que ce soit en sculpture, peinture, photographie, gravure et bien plus. Nous nous efforçons de rendre les lieux accueillants et conviviaux pour tous. Dernièrement, nous avons réussi un tour de force en dégotant un commanditaire majeur qui nous permet de faire l'acquisition d'un système d'accrochage pour les œuvres. De plus, nous aimerions pouvoir offrir un cachet réaliste aux exposants qui défraieraient au moins leur déplacement, leur travail d'accrochage et leurs repas mais dans le contexte actuel, c'est impossible. D'ailleurs le RAAV recommande d'allouer un cachet substantiel aux artistes pour toutes les dépenses encourues lors d'exposition.

POINT 3 : Rassembler les individus et les organismes intéressés par la culture

La culture a perdu ses lettres de noblesse. Je me souviens de moi, jeune, où je courais les galeries d'art avec mes parents et où maintenant j'adore m'y promener pour admirer le travail des artistes. Je me souviens d'un temps où la culture était très présente. Aujourd'hui, la culture a été remplacée par les ordinateurs, les tablettes, les téléphones cellulaires, plus personne ne prend le temps d'aller voir un artiste ou une exposition. Cela oblige de se déplacer, de sortir de chez soi, de laisser de côté son ordinateur ou sa tablette pour quelques minutes. Essayer de rassembler des gens autour d'un artiste venu exposer en nos murs relève du tour de force.

POINT 4 : Favoriser le développement socioculturel de la localité et de la région

Nous avons eu la chance d'accueillir depuis de nombreuses années l'événement Secondaire en Spectacle, niveau local, et la troupe de théâtre de l'école Secondaire Bon-Pasteur. Cette année, les fonds pour ces événements ayant été abolis ou radicalement diminués, les spectacles ont eu lieu dans le gymnase de l'école. La culture n'est plus une priorité pour notre gouvernement. Dès l'entrée à l'école, la culture devrait prendre une grande place. Les différents paliers de gouvernement devraient donner aux jeunes l'opportunité de s'instruire au niveau de l'art. Un peuple instruit dans plusieurs domaines est un peuple fort et conscient des enjeux d'une société.

Pouvoir présenter une pièce de théâtre travaillée pendant toute l'année scolaire sur une vraie scène au lieu d'un gymnase est valorisant pour un jeune. La mise en scène, les décors, le jeu des éclairages viennent donner un plus à ce travail et augmentent la fierté des jeunes pour l'apprentissage acquis lors des répétitions. De plus, des élèves ayant comme choix de carrière les techniques de scène et d'éclairage sont invités à venir seconder le technicien dans son travail d'accrochage, de son et de lumière.

Nous cherchons des moyens pour que les jeunes ne décrochent pas, nous en avons un, nous l'avons perdu.

L'art étant un des plus grands moyens d'expression, un des plus anciens aussi, il est primordial que chaque enfant du Québec puisse avoir la possibilité d'être en contact avec des lieux leur donnant accès à un épanouissement artistique digne des grands.

POINT 5 : Soutenir l'industrie touristique en offrant des activités socioculturelles.

Malgré tout notre bon vouloir, nous ne sommes pas à même de soutenir l'industrie touristique car nous manquons de moyen matériel et financier pour y arriver. Le milieu ne répondant pas assez favorablement à nos offres de service, nous nous sommes vu dans l'impossibilité d'offrir des activités socioculturelles. Pourtant les idées ne manquent pas mais le peu de réponse de la population nous empêche d'aller de l'avant de peur d'y laisser notre chemise.

En conclusion

Saint-Jean-Port-Joli est reconnu comme étant un village d'artistes, de grands sculpteurs y ont vu le jour dont les frères Bourgault, Benoit Deschênes, Nicole Deschênes-Duval, Pierre Bourgault, d'autres s'y sont installés, Maurice Harvey, Denys Heppel, différents créateurs s'y sont greffés aussi et tous ont réussi à force de travail et d'imagination à embellir le quotidien de chacun et chacune au fil des saisons.

Notre salle est au cœur du village, elle est l'âme de notre petite municipalité. Elle existe depuis bien longtemps, elle est un lieu de rassemblement, de fête, de jeux et de cinéma.

On a beau faire, on a beau essayer, si aucune aide gouvernementale ne se pointe, les efforts mis de l'avant depuis plus de vingt ans par de fervents bénévoles seront vains.

Rédigé par Claire Wingen, directrice